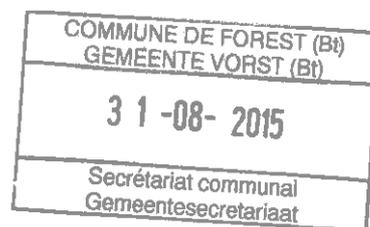


Philippe Kunnen
Av. Van Volxem 285
1190 Forest



Conseil Communal de Forest
à l'attention du Collège
Rue du Curé 2
1190 Forest

Forest, le 31/08/2015,

Concerne : demande d'interpellation du prochain Conseil Communal

Suite aux nombreux travaux avec pertes de nombreuses places de stationnement dans les quartiers Van Volxem / Van Haelen / Glands / Aliés / Melon / Tulipier / Béranger / Charme, plus d'une vingtaine d'habitants ont émis le souhait d'interpeler le Conseil Communal.

A cet effet, vous trouverez ci-joint la demande d'interpellation ainsi que 4 annexes avec les signatures des habitants.

Nous vous prions d'en accuser bonne réception,



Philippe Kunnen

Interpellation pour le Conseil Communal de Forest du 15 septembre 2015

Objet : difficultés de stationnement et anomalies dans la réalisation des travaux ICR, avenue Van Volxem, avenue G. Van Haelen, rue des Glands, rue des Alliés, rue du Melon, rue des Tulpiers, rue Béranger et du Charme.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous, riverains du quartier Van Volxem/Van Haelen/Alliés/quartier des Glands, sommes particulièrement affligés par les aménagements réalisés ou en cours de réalisation dans nos quartiers.

En effet, nous ne comprenons plus la politique menée ou acceptée par la commune qui consiste à supprimer les rares places de stationnement encore disponibles, politique qui ne fait qu'empirer les problèmes de circulation en général et de stationnement en particulier.

Trouver une place de stationnement dans nos quartiers, ce qui était déjà difficile par le passé, est devenu un véritable cauchemar depuis la suppression de multiples places ces dernières années. Il est devenu en outre extrêmement difficile, voire impossible, particulièrement le soir, de trouver une place de stationnement réglementaire malgré les promesses qui nous ont été faites à propos de la carte de stationnement dont le but visé était prétendument, de "donner la priorité au stationnement des habitants". C'est exactement le contraire que nous vivons quotidiennement !

Nous payons une carte de riverain dont il nous a été dit lors de son instauration qu'elle supprimerait les voitures ventouses et nous permettrait de stationner plus facilement à proximité de notre domicile. En réalité, avec les nombreuses transformations de nos voiries, ce sont nos propres places qui disparaissent.

Nous avons par ailleurs constaté que, pour les aménagements ICR de nos quartiers, les plans mis à notre disposition et joints au permis d'urbanisme délivré le 19/11/2012 ont été largement modifiés. La réalisation de ses travaux ne correspond pas à ces plans.

Ces modifications ont eu pour effet principal d'augmenter les pertes de places de stationnement en voirie sans aucune raison valable apparente. En effet, pourquoi avoir créé des oreilles de trottoir de 10, 15, voire 20 mètres, là où 5 mètres suffisent ? L'échevin, Monsieur Englebert, nous a écrit en date du 13/07/2015, nous citons : "Je vous concède que certains de ces élargissements ont été plus larges que ce à quoi nous nous attendions".

Cette réponse nous a tout simplement stupéfiés. D'où nos questions :

Les plans joints à la demande de permis d'urbanisme ont été visiblement modifiés. Par rapport à ces plans, les oreilles de trottoirs ont été rallongées, les arbres déplacés, de nombreuses places de stationnement supprimées.

1. Quand et qui a ordonné ces modifications ?
2. La commune a-t-elle été informée de ces modifications ?
3. Où sont les nouveaux plans et la demande de modification du permis, ont-ils faits l'objet d'une enquête publique ?
4. Quelle a été la réaction du Collège face à ces modifications et quelles démarches a-t-il entreprises pour dénoncer ce qui semble être, selon l'échevin lui-même, une mise sur un fait accompli avec des conséquences néfastes pour les riverains ?
5. Le cas échéant, avez-vous planifié des compensations pour les places perdues, et si oui, où et quand les prévoyez-vous ?
6. Quelle politique de stationnement avez-vous décidée pour préserver la qualité de vie des riverains et des commerçants "motorisés" qui utilisent leur voiture pour vivre et travailler ?

Des promesses nous ont été faites lors de l'instauration des horodateurs et des cartes de stationnement. Nous payons pour un service qui est censé nous faciliter le stationnement à proximité de notre domicile. Au lieu de cela, nous constatons une dégradation de notre qualité de vie par des aménagements qui, à nos yeux, ressemblent beaucoup plus à une chasse à l'automobile qu'à une réelle volonté de résoudre les problèmes de stationnement.

Nous vous épargnons ici la liste des témoignages de riverains pour dire qu'ils n'osent plus sortir le soir de peur de ne plus pouvoir se garer à leur retour, qu'ils tournent parfois plus d'une heure pour trouver une place, qu'ils ont des amis qui ne veulent plus se déplacer pour une simple visite, sans parler des commerçants qui perdent leurs clients parce qu'ils ne peuvent plus s'arrêter à proximité de leur commerce pour un achat.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, cette politique de mobilité et de stationnement ne fonctionne tout simplement pas. Nous sommes exaspérés. Nous attendons de nos représentants qu'ils trouvent des solutions, pas qu'ils aggravent nos problèmes.

En conclusion, permettez-nous de vous remercier d'avoir accueilli notre demande d'interpellation, de vous remercier pour votre attention et, par avance, pour vos réponses.



Philippe Kunnen, avec le soutien du Collectif Ça suffit ! (www.casuffit.brussels)